



Bourses de lycée 2018-2019

publié le 04/06/2018

Pour les élèves de 3ème et ceux de 4ème qui vont en 3ème PEP

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 20/06 dernier délai pour faire une demande de bourse de lycée.

Cela concerne tous les élèves qui iront en lycée en 2018-2019 (tous les élèves de 3ème et les élèves de 4ème qui ont été pris en 3ème PEP)

Vous pouvez faire une demande papier auprès du secrétariat du collège, si vous ne parvenez pas à faire votre demande en ligne.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.